

Association vaudoise des archivistes

15^{ème} rapport d'activité 2013

Avril 2014

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse de l'association :

**Association vaudoise des archivistes
Case postale 51
CH-1001 Lausanne**

www.archivistes.ch

ava@archivistes.ch

CCP : 60-377052-4

Cotisations

- **Membre individuel** Fr. 30.-- par an
- **Membre collectif et institution** Fr. 90.-- par an
- **Membre étudiant / chômeur** Fr. 20.-- par an

Rapport d'activité 2013

Table des matières

• Informations générales	1
• Table des matières	2
• « Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ? »	3 - 4
• Membres du comité	5 - 6
• Membres de l'Association au 31.12.2013	7 - 12
• Rapport d'activité 2013	13 - 14
• Comptes 2013 et rapport du trésorier	15 - 16
• Budget 2015	17
• Information sur les enfants placés dans les archives communales	18 - 19
• Entretien avec Mme Evelyne Lüthi-Graf, archiviste de la Ville de Montreux durant 22 ans	20 - 23
• Entretien avec Mme Marjolaine Guisan, archiviste de la Ville de Vevey durant 25 ans	24 - 25
• GT utilisateurs d'AtoM	26 - 27
• Assemblée générale de l'Association des archivistes suisses	28
• Règlement du prix AVA	29
• Bulletin d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes	30
• Bulletins de commande de brochures	31

CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES ?

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES,
CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :**

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels

NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Journées thématiques de formation – information, visites
- Publications
- Cours de paléographie
- Soutiens éditoriaux
- Participation à des groupes de travail

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES
REPLIT CES OBJECTIFS EN
PARFAITE COMPLEMENTARITE AVEC
CEUX DEFENDUS PAR L'ASSOCIATION DES
ARCHIVISTES SUISSES, LES ARCHIVES COMMUNALES ET
LES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES**

L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE

- **AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES**

bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

- **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

- **AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES**

lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

- **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER

À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC

LES RÉALISATIONS DE TOUS CEUX

QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER

LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON

Membres du comité

Présidente

Mme Fabienne Chatelan

Archives communales de Morges
Chemin du Banc-Vert 5A
1110 Morges

Tél. 021 828 04 16
Fax 021 828 04 15
archives@morges.ch

Vice-présidente

Mme Cristina Bianchi

Archives de la Ville de Pully
Avenue du Prieuré 2
Case postale 63
1009 Pully

Tél. 021 721 35 52
Fax 021 721 31 15
cristina.bianchi@pully.ch

Trésorier

M. Frédéric Sardet

Archives de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47
1004 Lausanne

Tél. 021 315 69 10
Fax 021 315 21 20
frederic.sardet@lausanne.ch

Membres

Mme Seyena Ahonyo
(depuis 2013)

Loterie Romande
Rue Marterey 13
Case postale 6744
1002 Lausanne

Tél. 021 348 13 13
seyena.ahonyo@loro.ch

Mme Lorraine Filippozzi

Archives communales
Ville de Vevey
Rue du Lac 2
1800 Vevey

Tél. 021 925 34 47
lorrainefilippozzi@gmail.com

Mme Catherine Guanzini

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains
Hôtel de Ville – Place Pestalozzi
Case postale 355
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 423 62 10
catherine.guanzini@yverdon-les-bains.ch

Mme Nadia Roch

Cinémathèque suisse
Centre d'archivage
Chemin de la Vaux 1
1303 Penthaz

Tél. 058 800 03 51
Fax 058 800 03 90
nadia.roch@cinematheque.ch

Secrétariat et comptabilité :
(depuis 2014)

Valérie Bornand
Chemin du Mare 12
1115 Vullierens

valerie.bornand@hotmail.fr

Membres de l'Association au 31 décembre 2013

Membres collectifs (22 institutions) :

- Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives cantonales du Valais, rue des Vergers 7, 1950 Sion
- Archives historiques régionales, Mme Maria Costa, Via Ollietti 3, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, M. Frédéric Sardet, rue du Maupas 47, 1004 Lausanne
- Archives de la Ville de Sion, M. Patrice Tschopp, rue de la Tour 14, Case postale, 1950 Sion 2
- Association des Archives de la Commune de Martigny, Rue des Ecoles 3, 1920 Martigny
- Association des archivistes suisses (AAS), Secrétariat, c/o Büro Pontri GmbH, Solothurnstrasse 13, Postfach, 3322 Urtenen-Schönbühl
- Association vaudoise des secrétaires municipaux AVSM, M. Pierre-André Dupertuis, Greffe municipal, 1814 La Tour-de-Peilz
- Cinémathèque Suisse, Centre d'archivage, CP 5556, 1002 Lausanne
- DATAREC S.A., Mme Eveline Hasler, ch. de la Motte 5, 1024 Ecublens
- DOCUTEAM Sàrl, M. Baptiste de Coulon, Rue du Milieu 27, 2502 Bienne
- Établissement cantonal d'Assurance ECA, Secrétariat général, av. du Général-Guisan 56, Case postale 300, 1009 Pully
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, Mme Séverine Allimann, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, M. Daniel Glauser, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Musée Suisse de l'appareil photographique, Grande Place 99, 1800 Vevey
- Musée olympique, Quai d'Ouchy 1, Case postale 1121, 1001 Lausanne
- Nestlé S.A., M. Albert Pfiffner, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Secur'Archiv S.A., M. Vincent Bruat, 55, rte des Jeunes, 1227 Carouge GE
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
- Tribunal fédéral suisse, Case postale, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne, Service des Archives, M. Olivier Robert, Unicentre 214, 1015 Lausanne-Dorigny

Membres collectifs (149 Communes)

- Commune d'Aclens	La ferme de Commune	1123 Aclens
- Commune d'Apples	rte de Cottens 17, CP 130	1143 Apples
- Commune d'Arzier	rue du Village 22	1273 Arzier-le-Muids
- Commune d'Aubonne	place du Marché 12, CP 133	1170 Aubonne
- Commune d'Avenches	Rue Centrale 33, CP 63	1580 Avenches
- Commune de Bassins	place de la Couronne 4	1269 Bassins
- Commune de Baulmes	Hôtel de Ville	1446 Baulmes
- Commune de Begnins	route de St-Cergue 14	1268 Begnins
- Commune de Belmont-sur-Lausanne	rte d'Arnier 2, CP 64	1092 Belmont-sur-Lausanne
- Commune de Bercher	pl. du Collège 14, CP 10	1038 Bercher
- Commune de Bettens	ch. Neuf 1	1042 Bettens
- Commune de Bex	rue Centrale 1, CP 64	1880 Bex
- Commune de Bière	Hôtel de Ville	1145 Bière
- Commune de Blonay	route du Village 45, CP 12	1807 Blonay
- Commune de Bougy-Villars	pl. de l'Ancienne-Eglise 5	1172 Bougy-Villars
- Commune de Bourg-en-Lavaux	Rte de Lausanne 2, CP 112	1096 Cully
- Commune de Boussens	Grand'Rue 1	1034 Boussens
- Commune de Bremblens	rue du Pressoir 1	1121 Bremblens
- Commune de Bretigny-sur-Morrens	rue du Village 3B	1053 Bretigny-sur-Morrens
- Commune de Buchillon	rue Roger de Lessert 10, CP 34	1164 Buchillon
- Commune de Bullet	route de Sainte-Croix	1453 Bullet
- Commune de Bursinel	Maison de Commune	1195 Bursinel
- Commune de Bussigny/Lausanne	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 96	1030 Bussigny-près-Lausanne
- Commune de Chamblon	rue du Village 1	1436 Chamblon
- Commune de Champagne	rue du Village 1	1424 Champagne
- Commune de Chardonne	rue du Village 19, CP 31	1803 Chardonne
- Commune de Chavannes-le-Veyron	rue des Fontaines 17	1148 Chavannes-le-Veyron
- Commune de Chésereux	rue du Vieux-Collège 38	1275 Chésereux
- Commune de Chevroux	Case postale 52	1545 Chevroux
- Commune de Chigny	rue des Vignerons 3	1134 Chigny
- Commune de Coinsins	rue des Fontaines	1267 Coinsins
- Commune de Commugny	rte de Coppet 10	1291 Commugny
- Commune de Concise	En Chenaux 8, CP 102	1426 Concise
- Commune de Coppet	Grand'Rue 65	1296 Coppet
- Commune de Corcelles/Payerne	rue du Collège 5, CP 34	1562 Corcelles-près-Payerne
- Commune de Corseaux	rue du Village 4	1802 Corseaux
- Commune de Corsier-sur-Vevey	rue du Château 4, CP 75	1804 Corsier-sur-Vevey
- Commune de Cossonay	rue Neuve 1	1304 Cossonay
- Commune de Crissier	ch. de Chisaz 1, CP 146	1023 Crissier
- Commune de Croy	rue des Fontaines 12	1322 Croy
- Commune de Cuarnens	rte de l'Isle 2	1148 Cuarnens
- Commune de Cudrefin	Grand Rue 2, CP 1011	1588 Cudrefin
- Commune de Cugy	rue du Village 13, CP 23	1053 Cugy
- Commune de Dailens	rue J.-Villard Gilles 3	1306 Dailens
- Commune de Denges	Ancien Collège	1026 Denges
- Commune de Duillier	ch. de Panlièvre 14, CP 29	1266 Duillier
- Commune de Dully	rte de Bursinel 29, CP 36	1195 Dully

- Commune d'Echallens	place du Château 4, CP 11	1040 Echallens
- Commune d'Echandens	Rue de la Gare 4, CP 77	1026 Echandens
- Commune d'Echichens	route du Village 16	1112 Echichens
- Commune d'Ecublens	Mon Repos, CP 133	1024 Ecublens
- Commune d'Essertines/Yverdon	rue du Milieu 7	1417 Essertines-sur-Yverdon
- Commune d'Etagnières	Rue du Bourg 2, CP 17	1037 Etagnières
- Commune d'Etoy	pl. Saint-Jaques 3	1163 Etoy
- Commune d'Eysins	rue du Vieux-Collège 1	1262 Eysins
- Commune de Faoug	rte de Salavaux 1a	1595 Faoug
- Commune de Fey	rue de l'Ancien Four 6	1044 Fey
- Commune de Founex	rte de Châtaigneriaz 2	1297 Founex
- Commune de Froideville	rue du Village 16	1055 Froideville
- Commune de Genolier	place du Village 5	1272 Genolier
- Commune de Gimel	Case postale 68	1188 Gimel
- Commune de Gingins	rte de Trélex 4, CP 52	1276 Gingins
- Commune de Gland	Grand-Rue 38	1196 Gland
- Commune de Goumoëns	rue Château-Dessus 1, CP 11	1376 Goumoëns-la-Ville
- Commune de Grandcour	Case postale 35	1543 Grandcour
- Commune de Gryon	Maison de commune	1882 Gryon
- Commune de Jorat-Menthue	rue du Collège 5	1062 Sottens
- Commune de Jouxens-Mézery	ch. de Beau-Cèdre 1	1008 Jouxens-Mézery
- Commune de Juriens	Rue du Collège 1	1326 Juriens
- Commune de La Rippe	rue des Quatre-Fontaines 2	1278 La Rippe
- Commune de La Sarraz	Grand-Rue 1	1315 La Sarraz
- Commune de La Tour-de-Peilz	Grand-Rue 46, CP 144	1814 La Tour-de-Peilz
- Commune de L'Abbaye	rte de l'Hôtel-de-Ville 14	1344 L'Abbaye
- Commune de Lavey-Morcles	rue Centrale	1892 Lavey-Morcles
- Commune de Lavigny	rue de l'Eglise 2	1175 Lavigny
- Commune de Le Mont-sur-Lausanne	rte de Lausanne 16	1052 Le Mont-sur-Lausanne
- Commune de Le Vaud	Case postale 31	1261 Le Vaud
- Commune de Leysin	Maison de Commune	1854 Leysin
- Commune de L'Isle	Place du Château 7, CP 14	1148 L'Isle
- Commune de Lonay	place de l'Eglise 3	1027 Lonay
- Commune de Lucens	place de la Couronne 1, CP 95	1522 Lucens
- Commune de Lully	Case postale 43	1132 Lully
- Commune de Lussy-sur-Morges	rte de Lully 2	1167 Lussy-sur-Morges
- Commune de Lutry	Le Château, CP 190	1095 Lutry
- Commune de Marchissy	place du Tilleul 6	1261 Marchissy
- Commune de Method	Rue de la Forge 22, CP 52	1438 Method
- Commune de Mézières	rue du Général-Guisan 4, CP 80	1083 Mézières
- Commune de Mies	rue du Village 1	1295 Mies
- Commune de Mollens	Administration communale	1146 Mollens
- Commune de Montagny-Yverdon	Clos-Lucens 1	1442 Montagny-près-Yverdon
- Commune de Montherod	rte de Gimel 3	1174 Montherod
- Commune de Montillier	rte de Sugnens 4, CP 50	1041 Poliez-le-Grand
- Commune de Montreux	Grand'Rue 73, CP 1117	1820 Montreux
- Commune de Montricher	rue du Bourg 3	1147 Montricher
- Commune de Mont-sur-Rolle	rte du Château 1, CP 68	1185 Mont-sur-Rolle

- Commune de Morges	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 395	1110 Morges 1
- Commune de Morrens	pl. du Village 1	1054 Morrens
- Commune de Moudon	pl. Hôtel de Ville 1, CP 43	1510 Moudon
- Commune de Noville	Le Collège 1	1845 Noville
- Commune de Nyon	pl. du Château 3	1260 Nyon
- Commune d' Ollon	Bâtiment administratif, CP 64	1867 Ollon
- Commune d' Ormont-Dessus	Maison de commune	1865 Les Diablerets
- Commune d'Oron	Case postale 35	1607 Palézieux-Village
- Commune de Paudex	rte de la Bordinette 5	1094 Paudex
- Commune de Payerne	Hôtel de Ville, CP 112	1530 Payerne
- Commune de Penthalaz	place Centrale 5	1305 Penthalaz
- Commune de Prangins	La Place, CP 48	1197 Prangins
- Commune de Préverenges	rue de Lausanne 23, CP 96	1028 Préverenges
- Commune de Prilly	rte de Cossonay 40, CP 96	1008 Prilly
- Commune de Provence	rue Centrale 2	1428 Provence
- Commune de Pully	av. du Prieuré 2, CP 63	1009 Pully
- Commune de Rances	rue du Collège 2	1439 Rances
- Commune de Renens	rue de Lausanne 33	1020 Renens
- Commune de Roche	Les Saulniers, CP 27	1852 Roche
- Commune de Rolle	Grand-Rue 44	1180 Rolle
- Commune de Romainmôtier-Envy	place du Bourg 7	1323 Romainmôtier-Envy
- Commune de Romanel/Lausanne	ch. du Village 24	1032 Romanel-sur-Lausanne
- Commune de Rougemont	Case postale 16	1659 Rougemont
- Commune de Savigny	rte de Mollie-Margot 4, CP 136	1073 Savigny
- Commune de Sévery	rue du Record Chauvet 8 a	1141 Sévery
- Commune de St-Barthélemy	rte du Village 82	1040 Saint-Barthélemy (VD)
- Commune de St-Cergue	Place Sy-Vieuxville 1, CP 103	1264 Saint-Cergue
- Commune de Ste-Croix	rue Neuve 10, CP 221	1450 Sainte-Croix
- Commune de St-Légier-La Chiésaz	rte des Deux-Villages 23	1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Commune de St-Prex	ch. de Penguey 1A, CP 51	1162 Saint-Prex
- Commune de St-Saphorin (Lavaux)	chemin de l'Ancien Collège	1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
- Commune de St-Sulpice	rue du Centre 47, CP 201	1025 Saint-Sulpice (VD)
- Commune de Sullens	rue du Château 2, CP 12	1036 Sullens
- Commune de Thierrens	rue de la Porte 3, CP 80	1410 Thierrens
- Commune de Trélex	place de la Tour 6	1270 Trélex
- Commune de Treycovagnes	Grand-Rue 26	1436 Treycovagnes
- Commune de Valbroye	rue du Collège 16, CP 56	1523 Granges-Marnand
- Commune de Valeyres-Montagny	rue de la Butte	1441 Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-Rances	rue du Village 3	1358 Valeyres-sous-Rances
- Commune de Vaultion	place de l'Hôtel de Ville 1	1325 Vaultion
- Commune de Vevey	Rue du Lac 2, CP 1240	1800 Vevey
- Commune de Veytaux	rue du They 1	1820 Veytaux
- Commune de Villars-le-Terroir	rue du Midi	1040 Villars-le-Terroir
- Commune de Villars-Sainte-Croix	Au Village 23	1029 Villars-Sainte-Croix
- Commune de Villars-sous-Yens	pl. de l'Église 1	1168 Villars-sous-Yens
- Commune de Villeneuve	Case postale 16	1844 Villeneuve
- Commune de Vuflens-la-Ville	rue de la Poste 10, CP 25	1302 Vuflens-la-Ville
- Commune de Vulliens	route du Village 21 b	1085 Vulliens

- Commune de Vullierens	rue de l'Eglise 6	1115 Vullierens
- Commune de Vully-les-Lacs	rte d'Avenches 11, CP 67	1585 Salavaux
- Commune de Yens	chemin de la Poste 2, CP 38	1169 Yens
- Commune d' Yverdon-les-Bains	Hôtel de Ville, CP 355	1401 Yverdon-les-Bains
- Commune d' Yvonand	av. du Temple 8	1462 Yvonand
- Commune d' Yverne	La Grappe 2	1853 Yverne

Membres individuels (89)

- | | |
|--|---------------------------------------|
| - Ahonyo Seyena | - Frochaux Pierrette |
| - Altenburger-Hasani Joëlle | - Geiser Anne – Cabinet des médailles |
| - Althaus Dominique | - Gilliéron Christian |
| - Aubert Jean-Luc | - Giorgianni Michèle |
| - Aubert Jean-Pierre | - Grange Didier |
| - Bally Daniel | - Grodecki Christophe |
| - Bardel Philippe | - Grote Michèle |
| - Béguelin Marcel | - Guanzini Catherine |
| - Benoit Sarah | - Guignard Henri-Louis |
| - Bize Philippe | - Guignet Janine |
| - Bourban-Mayor Elisabeth | - Guillot Vincent |
| - Brand Patricia | - Guisan Marjolaine |
| - Burgy François | - Guisolan Jérôme |
| - Busset Mary-Claude | - Hausmann Germain |
| - Buxcel Emile | - Humbert Madeline |
| - Calame Jean-Pierre | - Jacot Jean-François |
| - Calisto Acacio | - Kupfer Maurice |
| - Carruzzo Sabine | - Le Comte Guy |
| - Chapuisat Jean-Pierre | - Lüthi-Graf Evelyne |
| - CHUV centre codage-archivage médical | - Magnin Eric |
| - Claudet René | - Maillard Jean-Pierre |
| - Codina Roig Marta | - Mottier Hélène |
| - Commune de Penthérez | - Nestlé SA – Lavanchy Lisane |
| - Contesse Eloi | - Nicod Jean-Marc |
| - Cosandey Roland | - Parrat René |
| - Coutaz Gilbert | - Pflug Léopold |
| - D'Amico Daniel | - Pictet Robert |
| - De Icco Fabrice | - Piguet Lucien |
| - de Mulinen Pascale | - Raymond Denyse |
| - Defferrard Florian | - Renaud Rémi |
| - Denebourg Hélène | - Renevier Laurent Christian |
| - Depoisier Michel | - Riolo Charles C. |
| - Dessonnaz Jean-Daniel | - Roch Nadia |
| - Detrey Sophie | - Rochat Loïc |
| - Develey Yvette | - Rochat Rémy |
| - Dubath Jean-Yves | - Ruegg Marcel |
| - Ducraux Louis | - Seewer Bourgeois Eveline |
| - Duruz Olivier | - Spitale Erard Muriel – mse Conseil |
| - Favez Pierre-Yves | - Steudler Brigitte |
| - Favre Jacqueline | - Tâche Fabienne |
| - Feihl Olivier | - Tièche Julien |
| - Filippozzi Lorraine | - Tissot Laurent |
| - Forestier Pierre | - Tourn Christine |
| - Freymond Pierre | - Vuilleumier Christophe |
| | - Zbinden Annelise |

Membre étudiant (1)

- Rairoux Elodie

Huit membres individuels ont rejoint notre association en 2013.

Six membres ont quitté l'association en 2013 et un membre est décédé.

Statistique des membres :

Membres collectifs, institutions :	22
Membres collectifs, communes :	149
Membres individuels :	89
Membres étudiants/chômeurs :	1
	—
Total membres au 31 décembre 2013	261
=====	===

au 30.06.2001 = 250 membres

au 25.05.2002 = 256 membres

au 14.06.2003 = 254 membres

au 31.12.2004 = 260 membres

au 31.12.2005 = 264 membres

au 31.12.2006 = 267 membres

au 31.12.2007 = 268 membres

au 31.12.2008 = 260 membres

au 31.12.2009 = 261 membres

au 31.12.2010 = 262 membres

au 31.12.2011 = 258 membres

au 31.12.2012 = 261 membres

Rapport d'Activité 2013

En 2013, le comité s'est réuni à 5 reprises.

Le 18 avril, l'AVA a invité ses membres à une séance d'information sur la récente loi sur l'archivage (LArch). Le but était de familiariser les archivistes avec son contenu en expliquant les principes et les conséquences que génère son application pour les communes. Les relations entre la loi sur l'information (LInfo), la loi sur les données personnelles (LPrD) et la LArch ont aussi été évoquées. Le second volet de la demi-journée a été consacré à une présentation de la nouvelle loi sur les géodonnées (LGéo-VD), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, qui tend à réglementer et harmoniser le traitement des géodonnées du canton et des communes. A l'ère du numérique, ces données jouent actuellement un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre société et la question de leur archivage est un très gros enjeu. De cette réunion, le message principal à retenir est que les communes sont responsables de l'archivage de leurs géodonnées de base et devront suivre le concept cantonal mis en place pour leur conservation à long terme.

A l'heure où plusieurs communes projettent ou ont déjà installé un système de gestion électronique de données (GED), l'AVA a organisé une rencontre avec l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC). Il nous a semblé important de délivrer le point de vue des archivistes auprès des professionnels qui mettent en place des GED et seront appelés inévitablement à conserver une partie de ces données à long terme. Deux archivistes professionnels, MM. Baptiste de Coulon (société Docuteam) et Vincent Guillot (Pro Archives Conseils), membres de l'AVA, ont expliqué les contraintes, les exigences archivistiques et le cadre légal liés à l'implantation d'une GED. Ils ont plaidé pour une meilleure concertation entre informaticiens et archivistes. Cette présentation s'est tenue le 29 mai 2013 au cours d'une séance de comité de l'AVRIC.

Le 28 juin, nous avons tenu notre assemblée générale à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains, chez notre collègue archiviste Catherine Guanzini. L'assemblée a élu un nouveau membre du comité en la personne de Mme Seyena Ahonyo, archiviste de la Loterie romande, et salué le départ de Mme Ruth Liniger, dévouée secrétaire de l'association depuis ses débuts en 1996. Elle est remplacée Mme Valérie Bornand. Mme Céline Walder, récipiendaire du Prix AVA 2012, a présenté son travail de Bachelor «La photographie dans les centres d'archives publiques en Suisse : Le cas des Archives cantonales vaudoises et comparaison des pratiques institutionnelles ». Les participants se sont ensuite rendus à la Maison d'Ailleurs où ils ont visité l'Espace Jules Verne sous la conduite du conservateur M. Frédéric Jaccaud.

Cours de paléographie : les 18, 25 septembre et 2 octobre, M. Norbert Furrer, enseignant à l'Université de Berne, a donné un cours paléographie allemande à partir des sources vaudoises des XVI^e et XVII^e siècles. Malgré une tâche ardue en perspective, 19 personnes se sont inscrites. Le cours a eu lieu à l'hôtel de ville de Vevey. Le programme comprenait la visite du Musée historique et des archives de la Ville.

Lors de la cérémonie de remise des diplômes à la Haute Ecole de gestion de Genève (HEG), le 9 décembre, Cristina Bianchi a remis à Mme Carole Bertacco le Prix AVA 2013. Il récompense son excellent travail de Bachelor intitulé « La valorisation des archives sonores parlées : Projet de mise en valeur de l'émission d'information radiophonique « Escales », réalisée par Jean-Pierre Goretta ».

L'AVA a aussi soutenu la publication d'un ouvrage* sur l'entreprise Paillard, établie à Sainte-Croix, qui a fabriqué les fameuses caméras Bolex. Prolongation d'une exposition tenue en 2004 qui mettait en valeur plusieurs fonds d'archives (documents écrits, objets, audiovisuels) concernant l'entreprise créée il y a plus de cent ans, ce livre est le résultat d'une collaboration exemplaire entre conservateurs, archivistes, historiens et cinéastes.

Une mise à jour complète du site Internet a été effectuée. Nous avons mis en valeur une partie des différentes présentations qui figurent dans les rapports d'activité ainsi que notre Manuel pratique de gestion des documents édité en 2011.

**Perret, Thomas, Roland Cosandey : "Paillard, Bolex, Boolsky" ; préf. Pascal Broulis; Yverdon-les-Bains : Ed. de la Thièle, 2013.*

Fabienne Chatelan
Présidente

Bilan au 31 décembre 2013

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2014

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèque 60-377052-4 (0,050%)	10'111.60	
1005 Compte de chèque 92-716688-9 « E-Deposito » (0.625%)	54'032.75	
1010 Compte de chèque 12-321564-5 « Panorama 2 »	8'789.95	
1020 Impôt anticipé à récupérer	94.25	
1051 Débiteurs membres	0.00	
2000 Panorama 2		8'789.95
2100 Transitoires passifs		3'050.00
Capital au 01.01.2013	53'623.94	
2400 Bénéfice de l'exercice 2013	<u>7'564.66</u>	
2500 Capital au 31.12.2013		61'188.60
	73'028.55	73'028.55
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
600 Cotisations des membres		18'230.00
610 Dons des membres		50.00
620 Ventes brochures		105.00
630 Intérêts sur CCP		274.10
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	855.10	
405 Impressions - rapport annuel, manuel pratique, adhésions AVA	1'796.10	
410 Frais de séances comité	561.50	
415 Activités et manifestations y compris AG :		
- Cours de Paléographie	750.00	
416 Prix AVA – Mme Carole Bertacco	600.00	
420 Ports et taxes postales	1'074.74	
425 Site Internet www.archivistes.ch	197.00	
430 Cotisations aux associations	310.00	
435 Achat matériel de bureau	700.00	
440 Salaires	2'750.00	
450 Soutiens	1'500.00	
460 Divers frais	0.00	
	11'094.44	18'659.10
490 Solde pour balance : bénéfice	7564.66	
	18'659.10	18'659.10
	=====	=====

Rapport du trésorier – Exercice 2013

La bonne santé financière de l'association ne s'est pas démentie en 2013. L'exercice a été clôturé avec un bénéfice net de Sfr. 7'564.66. De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2013 avec Sfr. 53'623.94 se monte à Sfr 61'188.60 au 31 décembre 2013.

Depuis l'exercice 2009, le budget de l'AVA est géré de manière équilibrée et parfaitement maîtrisée. Le résultat de l'exercice est conforme aux attentes.

Le volume des recettes reste stable à plus de Sfr.18'000.- ; un montant qui fonde la préparation des budgets.

Le bénéfice est essentiellement lié à l'absence de gros frais pour le site Internet et à la modicité des dépenses sur le volet des activités pour les membres.

Le prix AVA décerné pour la deuxième fois en 2013 à une étudiante de la HEG de Genève peut donc être pérennisé dans les charges de l'association sans créer de déséquilibre.

Parmi les dépenses notables de l'année, il faut relever le cours de paléographie et le soutien aux éditions de la Thièle pour l'ouvrage consacré à l'histoire de Paillard-Bolex.

Du point de vue comptable, le départ de Mme Liniger en tant que secrétaire-comptable a occasionné quelques achats bureautiques et logiciels pour sa remplaçante pour une somme modeste (Sfr. 700.-).

A relever enfin que le projet Panorama 2 apparaît toujours dans les passifs transitoires, liés à la quote-part versée par les communes participantes au projet. Ces sommes sont gérées dans le cadre d'un compte spécifique, en accord avec le comité de l'AVA.

Le budget 2015 bénéficie comme par le passé, de la bonne capacité d'auto-financement de l'ordre de Sfr. 5'000.-.

Frédéric Sardet,
Trésorier

Budget pour l'année 2015

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2014

	Budget 2015	Comptes 2013	Comptes 2012
Recettes			
600 Cotisations des membres	18'000.00	18'230.00	17'910.00
610 Dons des membres	50.00	50.00	120.00
620 Ventes brochures	0.00	105.00	20.00
630 Intérêts sur CCP	270.00	274.10	331.30
<i>Total des recettes</i>	18'320.00	18'659.10	18'381.30
Dépenses			
400 Frais de bureau	1'000.00	855.10	966.75
405 Impression dossiers/rapport	2'000.00	1'796.10	1'859.35
410 Frais de séances comité	500.00	561.50	479.00
415 Activités et manifestations y compris AG	2500	750.00	1'966.06
416 Prix AVA	600.00	600.00	600.00
420 Ports et taxes postales	1'300.00	1'074.74	1'035.02
425 Site Internet www.archivistes.ch	500.00	197.00	1'747.00
430 Cotisations aux associations	310.00	310.00	210.00
435 Achat matériel de bureau	0.00	700.00	0.00
440 Salaires	3'500.00	2'750.00	2'700.00
450 Soutiens divers	4000	1'500.00	0.00
460 Divers	1'000.00	0.00	0.00
<i>Total des charges</i>	17'210.00	11'563.18	11'563.18
Solde pour balance : bénéfice	1'110.00	6'818.12	6'818.12

Informations sur les enfants placés dans les archives communales

En 2013, les personnes touchées par des mesures de coercition à des fins d'assistance¹ ont obtenu la reconnaissance officielle de leur statut de victimes, reconnaissance qui a donné lieu à plusieurs démarches : excuses de la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, nomination de Hansruedi Stadler comme délégué pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance, remplacé en fin d'année par Luzius Mader, ouverture d'un site internet en trois langues, organisation d'une Table ronde, recommandations de la Conférence des directeurs d'archives suisses, etc.

L'accès aux informations et aux dossiers étant au cœur du processus de reconnaissance qui se met en place, le comité de l'AVA souhaite y sensibiliser ses membres archivistes de communes et leur proposer quelques pistes pour localiser les informations en lien avec ces placements.

Le placement d'enfants

Le placement dans des foyers, des exploitations agricoles ou des institutions a touché de nombreux enfants dans le canton. La responsabilité et le suivi en revenait à un service cantonal dont le nom a changé au cours du 20^{ème} siècle : Institution cantonale en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée (1890-1920), Service de l'enfance (1920-1939, puis 1957-1970), Service de prévoyance sociale et d'assistance publique (1940-1956), Service de protection de la jeunesse (dès 1970). Quant aux autorités communales et à leur administration, elles pouvaient entretenir des relations avec les parents d'enfants placés, avec les institutions privées les accueillant ainsi qu'avec les services cantonaux.

L'accès aux informations

Le Bureau cantonal de médiation, en collaboration avec la Chancellerie d'Etat, est chargé de soutenir les personnes concernées dans leurs démarches, entre autres pour identifier l'autorité ou l'institution détentrice des informations recherchées².

Si l'accès aux dossiers passe essentiellement par les Archives cantonales vaudoises, les responsables d'archives communales pourraient aussi être sollicités. Localiser et préserver les informations dès maintenant peut leur permettre d'apporter des réponses fiables aux demandes.

La localisation des informations

Dans un bilan de la conservation des dossiers d'enfants placés, Geneviève Heller, Pierre Avanzino et Cécile Lacharme³ relèvent le rôle des Archives cantonales vaudoises qui ont pris dès 1980 des mesures pour préserver dossiers et informations encore disponibles. En 2005, les ACV ont créé des répertoires pour en faciliter l'accès.

¹ « Les mesures de coercition à des fins d'assistance ont consisté principalement à placer des personnes par décision administrative, à placer des enfants de force dans des foyers, des exploitations agricoles ou des établissements, à stériliser des personnes de force et à faire adopter des personnes de force » (Circulaire des Conférences des directrices et des directeurs cantonaux des affaires sociales et des directrices et directeurs d'Archives suisses, 19 décembre 2013).

² Circulaire du Conseil d'Etat aux Municipalités, 18 septembre 2013.

³ Enfance sacrifiée. Témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970, Lausanne, éesp, 2005, « dossiers personnels dans les Archives », p. 133 à 142.

Pour ce qui est des archives communales, les réflexions du comité de l'AVA, complétées d'échanges avec Geneviève Heller, ont conduit à conclure que la présence de dossiers d'enfants placés est peu vraisemblable dans les archives communales.

Par contre, les obligations administratives et légales des communes envers leurs ressortissants et leurs habitants conduisent à des échanges et des décisions qui laissent des traces. Nous pensons entre autres au parcours scolaire, aux relations avec les parents d'enfants placés, aux contacts avec les institutions et foyers situés sur le territoire communal ou encore à l'enregistrement au Contrôle des habitants. Cette liste n'est pas exhaustive mais laisse imaginer la diversité des sources dans lesquelles des informations pourraient être retrouvées : procès-verbaux de la Municipalité, comptes, bourse des pauvres, archives des services sociaux, commission scolaire, rapports de police, correspondance générale, archives des institutions, etc.

Les archivistes des communes vaudoises ont été peu sollicités jusqu'à aujourd'hui pour de telles recherches et il est encore difficile de se rendre compte de la complémentarité entre ces sources et celles conservées aux Archives cantonales vaudoises. L'expérience devrait d'une part en préciser les contours et d'autre part permettre d'identifier les catégories de dossiers communaux les plus riches en information sur les enfants placés. Deux recherches, dans les Archives de Pully et d'Yverdon-les-Bains, ont permis de trouver des informations soit dans les procès-verbaux de la Municipalité et la correspondance, soit dans les archives d'une institution.

Le comité de l'AVA restera attentif à la question des documents relatifs au placement d'enfants et proposera, si nécessaire, des informations complémentaires sur son site.

Catherine Guanzini

webographie

Le site officiel, en trois langues, dédié aux mesures de coercition à des fins d'assistance : www.mcfa.ch

La liste des points de contact cantonaux et de nombreux documents y sont publiés dont les recommandations de la Conférence des directeurs d'archives suisses aux autorités et institutions : http://www.fuersorgerischezwangsmassnahmen.ch/pdf/ADK-Empfehlung-Behoerden_fr.pdf.

Focus, Lettre d'information de l'Union des Villes suisses, 2, 2013, http://staedteverband.ch/cmsfiles/focus_02-13_fr_3.pdf En particulier l'article de Beat Gnädinger, président de la Conférence des directeurs d'archives suisses, « Placements forcés: pour une ouverture circonspecte des archives », p. 3.

Entretien avec Evelyne Lüthi-Graf, archiviste de la Ville de Montreux durant 22 ans.



Comment es-tu devenue archiviste ?

Je suis tombée dans la marmite ! J'ai fait des études d'histoire, et pour mon mémoire je consultais régulièrement les archives de Montreux. Comme il n'y avait personne, j'allais chercher la clé au Greffe et je faisais mes recherches toute seule. A force de brasser les documents, j'ai commencé à répondre aux questions que le responsable du Greffe me posait sur des demandes qu'il avait reçues. J'ai finalement été engagée un jour et demi par semaine, tout en étant étudiante et mère au foyer avec deux jeunes enfants.

Le poste d'archiviste existait-il auparavant ?

Non, pas vraiment. Dans les années 1920, Monsieur Henchoz, instituteur à la retraite avait mis de l'ordre dans les parchemins, il les repassait chez lui pour les aplatir et les avait groupés dans des onglets. Ensuite, vers 1970, un urbaniste à la retraite a organisé et classé les plans.

Y avait-il un système de classement déjà en place ?

L'archiviste cantonal de l'époque, Monsieur Olivier Dessemontet, a mis en place un classement de base pour les communes.

Quel est ton plus grand achèvement dans ces archives historiques ?

J'ai participé à la construction des archives ! La commune de Montreux avait 14 dépôts d'archives dispersés dans la ville. J'ai réussi à tout rassembler dans un petit bâtiment, qui est considéré comme le premier et le plus moderne de ce genre de construction. Il a été inauguré en 2000 et offre ce qu'il y a de meilleur en matière de conservation et de salle de lecture.

J'y ai travaillé avec Andrea Giovannini, spécialiste de la conservation et de la construction de tels locaux, pour que l'enveloppe d'une ancienne piscine soit convertie en dépôt adéquat : briques pour la zone tampon, climatisation adaptée au volume, caillebotis pour la circulation d'air, rayonnages mobiles thermo-laqués, sécurité des locaux. Aucun problème depuis 14 ans.

Le déménagement s'est fait en 18 mois, et on a profité pour inventorier les archives à mesure, sur FileMaker. J'avais choisi une solution simple qui nous a permis ensuite de l'exporter dans la base de données Panorama [créée par les ACV pour les archives communales, dans le cadre du Bicentenaire en 2003].

Quel a été ton challenge ?

J'estime que la première mission de l'archiviste est d'inventorier les documents, entre autres pour assurer la sécurité de l'institution au niveau juridique. La recherche est la mission numéro deux, bien que ce soit celle que l'on voit mieux. Pour bien répondre, il faut avoir fait tout le travail en amont. La recherche n'est que la pointe de l'iceberg.

J'ai donc passé beaucoup de temps à convaincre le Conseil communal et la Municipalité de l'importance d'archives bien gérées. La Commission de gestion a dû venir voir les archives, et c'est là que les responsables en ont pris conscience et m'ont soutenue. Il faut vendre avec les arguments des autres, parler de coût, de risque. J'ai obtenu un grand soutien des autorités qui, quelques années plus tard, devant répondre à des questions d'ordre juridique, ont pu produire régulièrement pendant une année tous les documents demandés. Le fait que les archives aient été organisées et inventoriées a prouvé que la commune fonctionnait bien et était de ce fait crédible.

Petit à petit, ayant présenté des budgets réalistes et des projets utiles, j'ai réussi à passer à 80%, puis à m'entourer d'une adjointe, d'un apprenti, des civilistes et d'aides ponctuelles. Certains gros travaux ont été outsourcés, comme l'inventaire de tous les actes notariés (conventions), suite à la restructuration du service des Finances.

Qu'en est-il des archives courantes et intermédiaires ?

Les archives historiques étant mises sur les rails, j'étais de plus en plus submergée de travail car les services comptaient sur nous pour faire de l'ordre. J'ai pu faire appel à une adjointe, Nicole Schaeren, pour mettre en place les outils de Records Management. Nous avons bataillé 6 ans pour relever ces défis, penser à un archivage électronique, créer des plans de classement, vaincre la résistance des employés. Une fois de plus, c'est le travail en amont qui est le plus difficile. Il faut prendre du temps pour convaincre, bien connaître les dossiers, implémenter ...

Bilan après ton départ : un regret, une frustration ?

Je regrette que le dépôt des archives de Montreux ne soit pas cité dans la bible des constructions d'archives en Suisse [hier und jetzt], n'ayant pas eu le temps de répondre à leur questionnaire.

Quatre livres sur Montreux avaient été programmés, tout public. La table des matières était prête et, basés sur les fonds privés et les connaissances archivistiques acquises au long de ces années, les livres avaient pour thèmes la nature, les gens, la ville et le tourisme. J'avais de savoureuses, bien que tristes, anecdotes, comme la plainte des habitants de Chernex quand leur village a brûlé en 1818 : tous leurs fromages, récolte de l'été, étaient fondus !

Ils ne pensaient même pas à leurs maisons... Pour des raisons politiques, ce projet a été refusé plusieurs fois par le Conseil Communal.

En 2013, tu as quitté Montreux pour t'occuper des Archives hôtelières, quelle différence ?

D'abord, j'ai dû m'armer de courage pour prendre cette décision, sauter sans filet dans le privé à presque 60 ans, c'est un challenge ! Mais je l'ai fait avec passion : « *No guts no glory* » dit-on.

Le travail est très différent, même contraire ! A Montreux, j'ai surtout fait de l'archivage et un peu de communication pour revaloriser ces archives, j'ai dû me battre pour de gros projets. Aux Archives Hôtelières Suisses (AHS), je dois me battre pour faire des inventaires... Par contre je travaille surtout au niveau de la communication et du merchandising. Nous préparons des produits de la Belle Epoque (meublier, tableware, souvenirs) à vendre dans ce secteur. Je prends des contacts avec des entreprises pour remettre en vente certains objets d'époque ; nous prévoyons un webshop pour les biens hôteliers.

Pourquoi les Archives hôtelières suisses ?

C'est en suivant une formation d'archivistique post-grade de master à l'université de Berne, Genève et Lausanne, de 2002 à 2004, que j'ai rendu un mémoire sur la perte du patrimoine hôtelier, thème aussi lié à Montreux. J'ai imaginé la création d'une nouvelle institution qui pourrait s'appeler AHS ; il s'agit en fait du premier plan des Archives Hôtelières actuelles. Il ne faut pas oublier qu'avant 1914, ce secteur obtenait des revenus importants pour la Suisse.

Roland Flückiger [historien de l'architecture et de l'hôtellerie, qui a fait une thèse sur les constructions d'hôtels en Suisse] a commencé à démarcher les grandes institutions suisses et a trouvé plusieurs donateurs, dont *hotelleriesuisse.ch*, pour un financement à hauteur de 1 million pour commencer. En 2007, j'ai débuté le travail à 30% pour cette fondation, qui a été créée officiellement en 2008, avec son siège à Berne, un bureau sur la Riviera et un autre à Coire (tenu par Graziella Borrelli). Nous louons des espaces aux SWA à Bâle et aux ACV à Lausanne. Les AHS ont pour mission de s'occuper des fonds de toutes les sortes d'hôtels en Suisse, grands et petits, urbain et montagne, auberge et palace, Engadine et Genève, etc., qui documentent les origines et les traditions de l'histoire de l'hôtellerie et du tourisme suisse.

J'avais le choix entre mes deux « enfants/créations ». J'ai laissé Montreux, car « devenu un adulte responsable », pour m'occuper d'un « adolescent turbulent » !

Je fais un peu de tout, comme rechercher des mandats pour des hôtels, répondre à des demandes d'hôtels, évaluer les archives (documents, peintures, meubles, etc.), faire du marketing et du Public Relations. Par exemple, pour l'hôtel 5 étoiles Badrutt's Palace de Saint-Moritz, datant de 1896, on a pu faire construire un local d'archives dans l'hôtel même. Je crois que c'est le seul qui existe ! Ils ont même mis en ligne des vieux films que nous avons digitalisés.

Les clients adorent, les journalistes affluent, les hôteliers utilisent leurs propres archives pour faire leur publicité, ce qui leur permet d'économiser de l'argent et

garantir une relation privilégiée avec le client. Nous avons aussi rédigé des flyers à l'attention du personnel, et donné des formations pour lui expliquer les œuvres d'art et l'architecture. Ils ont créé un intranet avec ces informations et les partagent avec les clients. Ils se sentent « investis d'une mission » et je trouve cela vraiment gratifiant, en tant qu'archiviste.

Et l'avenir ?

Nous avons un projet, subventionné par le FNS, de rédiger un livre sur le mobilier hôtelier suisse, essentiellement avec des images pour qu'il soit didactique et pratique. J'espère éviter de nouvelles pertes de mobilier historique typiquement hôtelier, sous prétexte que ce ne sont pas des antiquités !

D'ailleurs, cela me fait penser que pour établir le plan de classement à l'Ecole hôtelière de Lausanne, j'utilise votre Manuel pratique de gestion des documents de l'AVA qui me permet de simplifier le processus et d'en faciliter l'utilisation.

L'archivistique, une passion ?

Je suis une archiviste heureuse et passionnée qui sillonne la Suisse et visite ses plus beaux édifices. Je me sens libre. Je suis ultra disciplinée dans mon boulot, c'est une liberté extraordinaire de pouvoir organiser mon travail. Je vais continuer à essayer de convaincre que la gestion des archives est primordiale et qu'elle est très vite rentable !

Cristina Bianchi
Archiviste communale de Pully
Représentante de l'AAS à l'ICA/SPA

Petite bibliographie :

<http://www.commune-de-montreux.ch/fr/decouvrir/passe/archives.html>

www.hotelarchiv.ch (Swiss Tourism Heritage)

Claude Béda, in *24Heures*, 24.04.2013, p.32, « Evelyne Lüthi-Graf, archiviste. Le bonheur de mener la vraie vie de palace »

AVA, *Manuel pratique de gestion des documents : Mettre en place les principes de base du Records management dans les petites communes vaudoises*, Lausanne, 2011

<http://www.archivistes.ch/nos-activites/publications-new/manuel-pratique-de-gestion-des-documents.html>

Entretien avec Marjolaine Guisan, archiviste de la Ville de Vevey durant 25 ans.



Comment es-tu devenue archiviste ?

J'ai travaillé en tant qu'archéologue, ma formation initiale, dans l'enseignement et aussi dans l'édition d'art. Suite à mon déménagement dans la région de Vevey, j'ai répondu à la mise au concours du poste d'archiviste historique de la Ville à 50%. Un titre universitaire, avec une formation classique était exigée (histoire, latin) et j'ai commencé à travailler en février 1989.

Le poste d'archiviste était-il déjà repourvu ?

Non, c'est la première fois que le poste était mis au concours. Cependant, dans les années '60, une personne s'est occupée pendant quatre ans à la fois des archives et du Musée historique de Vevey. Suite à son décès, le poste a été séparé. Un conservateur a été nommé au musée et Mme Irène Décombaz, s'est occupé pendant 20 ans des archives, mais de façon ponctuelle.

Y avait-il un système de classement déjà en place ?

Oui. Raoul Campiche, archiviste professionnel, avait réorganisé les archives dès 1911 selon un plan de classement par matières dont les grandes séries sont désignées par des couleurs ; son inventaire court jusqu'en 1920. Par la suite, les documents ont été classés sur le mode du plan comptable adopté par le greffe et une partie des archives anciennes « Campiche » ont été refondues dans ce nouveau système. Malheureusement, des séries se sont retrouvées à cheval sur deux classements sans mentionner des renvois entre les pièces. Une partie des informations est donc perdue pour la recherche. J'ai complété l'inventaire jusque dans les années '50, informatisé à partir de 1998 (File Maker). En 2005, grâce au déménagement dans des locaux plus spacieux (les archives étaient auparavant à l'hôtel de ville), j'ai pu accueillir des nouveaux versements de documents jusque dans les années 2000. Ensuite, je me suis consacrée aux archives historiques comme le prévoyait mon cahier des charges.

En quoi consistait ton travail d'archiviste historique ?

Les archives de Vevey contiennent beaucoup d'archives de personnes, notamment les généalogies des familles bourgeoises d'Albert de Montet qui suscitent nombre de demandes de la part des usagers. Certaines étaient très intéressantes et j'y ai consacré plus de temps que prévu. Il faut savoir se faire plaisir ! Il y a eu aussi des recherches de longue haleine comme celle consacrée à la rédaction du catalogue de l'exposition sur Henri Michaud*, présentée par le Musée historique en 2002-2003.

C'était l'occasion de mettre en valeur un fonds magnifique composé de correspondances et de dessins. La Commune a soutenu notre initiative (Françoise Lambert, conservatrice du Musée et moi-même) en nous accordant le temps nécessaire à la réalisation de l'ouvrage et en subventionnant un voyage au Brésil sur les traces de Michaud.

De notre côté, nous avons créé une association pour trouver l'argent nécessaire à l'édition du catalogue. C'est l'aspect agréable du métier. J'ai beaucoup collaboré avec le Musée dans le cadre d'autres expositions comme le Bicentenaire de la Révolution vaudoise, les 300 ans de l'Almanach du Messager boiteux, car il y a une complémentarité évidente entre les sources historiques des archives et celles du Musée. J'ai également constitué un centre de documentation composé du fruit de mes recherches, de mémoires, d'articles de presse, de dossiers sur des personnalités veveysannes. J'ai fait aussi une recherche bibliographique de tout ce qui a été publié sur Vevey.

Et les fonds privés ?

J'ai reçu principalement des fonds de sociétés locales, surtout sportives, et aussi des archives personnelles. Une politique de répartition des fonds privés a été mise en place en collaboration avec Mme Françoise Lambert, nouvelle conservatrice du Musée historique dès 1992. Ainsi, le Musée a rétrocédé aux Archives historiques des fonds entreposés dans ses locaux faute de place à l'hôtel de ville. En cas de donation ou de dépôt, il a été décidé que la documentation iconographique et les objets iraient au Musée et que la documentation écrite serait versée aux Archives. Nous avons procédé de cette façon avec les archives de la Société des Bernois, dissoute vers 1990.

Une impression générale sur ces années ? Et l'avenir ?

Ce métier était nouveau pour moi. Etant en charge exclusivement des archives historiques, j'ai eu à coeur de faire comprendre aux gens que j'ai côtoyés, lecteurs ou collaborateurs de l'administration communale, à quoi servent les archives, et que l'on ne perdait pas notre temps à conserver des sources historiques que l'on ne retrouve pas ailleurs. De fait, c'est ce côté pédagogique que j'ai apprécié le plus en tâchant de toujours conserver une attitude « d'historien à la portée de tous ». J'espère avoir fait passer le message. Maintenant, le poste doit évoluer. Il devenait urgent qu'une personne s'occupe de la gestion des documents courants dans les services et je suis très contente de l'engagement récent à 100% de la nouvelle archiviste au bénéfice de la formation de spécialiste en information documentaire.

Fabienne Chatelan
Présidente

Petite bibliographie :

**William Michaud [1829-1902] : lettres, dessins et aquarelles d'un émigrant vaudois au Brésil. Présentation de Marijolaine Guisan et Françoise Lambert. Vevey : Musée historique de Vevey : Association des amis de William Michaud, 2002.*

Stéphanie Arboit, in *24Heures*, 05.09.2013, p.21, « L'archiviste lègue à Vevey les clés de son passé ».

GT Utilisateurs d'AtoM

Fondé en 2012, le groupe des Utilisateurs d'AtoM gère les questions liées à l'utilisation du logiciel AtoM (Access to Memory) et à la mise en ligne sur le web des inventaires d'archives communales.

Membres :

Notre groupe de travail est composé d'utilisateurs d'AtoM : il réunit à la fois des archivistes communaux qui utilisent la plateforme ou qui ont installé AtoM dans leur institution (Lausanne) et quelques archivistes membres de l'AVA qui ont choisi AtoM pour gérer leurs inventaires, mais ne travaillent pas dans une commune de notre canton (Archives de La Source, Archives de Romont et Bulle).

Le groupe est dirigé par Mme Delphine Friedmann (présidente) et M. Eloi Contesse (vice-président).

Communes utilisatrices :

En 2013, les 7 premières communes utilisatrices de la plateforme www.archivescommunales-vd.ch (Ecublens, Givrins, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Montreux et Prilly) ont été rejointes par 3 nouvelles communes : Arzier-Le Muids, Genolier et Gland.

Fonctionnement :

Notre groupe de travail se réunit 4 à 6 fois par an, avec les objectifs suivants :

- Échange autour des pratiques et de l'utilisation d'AtoM de manière générale :
 - o Ce logiciel a de multiples fonctionnalités et il est à la fois intéressant et utile de discuter de l'usage que chacun en fait. Certaines difficultés sont revenues à plusieurs reprises sur la table, notamment celles liées aux imports d'inventaires préexistants en format csv ou en format xml-ead.
 - o La mise en ligne des inventaires a suscité à de nombreuses reprises des questions relatives au contenu que l'on peut ou ne peut pas mettre en ligne, en raison de la Loi sur la Protection de données personnelles notamment. Des rencontres ont eu lieu avec le Préposé à la Protection des données et à l'Information, puis avec le directeur des Archives cantonales vaudoises, afin de déterminer un certain nombre de règles à respecter pour éviter des problèmes de non-conformité avec les lois en vigueur.
- Gestion de la plateforme www.archivescommunales-vd.ch: certaines séances ont réunis uniquement les utilisateurs de cette plateforme. Suite à ces séances, les problèmes techniques ont été répertoriés et transmis à Docuteam Sàrl*. Certains ont pu être réglés de suite, tandis que d'autres doivent encore être traités.

**Entreprise spécialisée dans la gestion de l'information et l'archivage électronique. Montmollin (NE)*

Mise en ligne des inventaires :

Début 2014, la plateforme regroupe des notices descriptives de :

- 10 institutions (notices ISDIAH)
- 70 notices d'autorité (producteurs d'archives, notices ISAAR CPF).
- 47 fonds (notices ISADG)
- 327 séries (notices ISADG)
- 474 sous-séries (notices ISADG)
- 568 dossiers (notices ISADG)
- 5146 pièces (notices ISADG)

Les communes de Montreux, Ecublens et Prilly ont fait de gros efforts pour mettre en ligne les inventaires relatifs à leurs fonds privés, trop souvent méconnus.

Bilan :

Le bilan est positif, dans la mesure où le logiciel offre de multiples possibilités et répond à toutes les normes archivistiques en vigueur.

Certaines difficultés, liées principalement au décalage existant entre les inventaires réalisés jusqu'ici (hors normes), pèsent toutefois sur certaines institutions qui ont pour principal objectif de mettre en ligne leurs inventaires existants et de les compléter après coup. En revanche, les communes qui saisissent directement leurs nouveaux inventaires sur ce logiciel, ne rencontrent que peu de difficultés.

Le groupe des utilisateurs espère croître et se faire connaître au cours de la prochaine année, afin d'augmenter sa visibilité et la valeur du travail réalisé.

Delphine Friedmann
Présidente du groupe de travail "Utilisateurs vaudois d'ICA-AtoM"

Assemblée générale de l'Association des archivistes suisses Lausanne 11-12 septembre 2014

Jeudi 11 septembre

10h.00-13h.00 Visite des Archives cantonales vaudoises.
Archives cantonales vaudoises, rue de la Mouline 32,
Chavannes-près-Renens

Visite des Archives de la Ville de Lausanne.
Rendez-vous : Archives de la Ville de Lausanne, rue du
Maupas 47, Lausanne

L'AVA sera également présente à cette occasion !

14h.00-17h.00 Assemblée générale, Palais de Rumine, Salle du Grand Conseil
suivie d'un débat public (15h.30-16h.45) : « La conservation du
patrimoine entre architecture et politique: les exemples lausannois
de la Cinémathèque suisse, du Pôle muséal et de la Maison du
livre et du patrimoine »

17h.00-18h.00 Apéritif offert par l'Etat de Vaud

18h.45-19h.30 Projection au Cinématographe, Casino de Montbenon
(Allée Ernest-Ansermet 3, Lausanne).

19h.30-22h.30 Repas officiel, salle des fêtes du Casino de Montbenon

Vendredi 12 septembre

09h.00-12h.00 Matinée récréative avec visites de sites (transport en car) et
promenades urbaines

Notez cet événement à votre agenda et venez nous rejoindre !

Les bulletins d'inscription et le programme détaillé vous seront transmis par voie
postale.

Règlement du Prix AVA

Nom

Prix de l'Association vaudoise des archivistes.

Contexte

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) a créé un prix récompensant un travail de bachelor ou de master effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière information documentaire. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

Buts

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- les liens entre l'AVA et les enseignant-e-s HES proches du domaine archivistique,
- la reconnaissance de la filière archivistique de la formation ID,
- la réflexion archivistique.

Périodicité et nature du prix

Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à 600.- net.

Le prix est donné lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Conditions

Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés.

Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud.

Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale.

L'envoi se fait au format pdf à l'adresse ava@archivistes.ch.

Jury

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement.

Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

Présentation du travail

L'étudiant-e distingué-e sera invité-e à présenter son travail devant les membres de l'AVA.

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

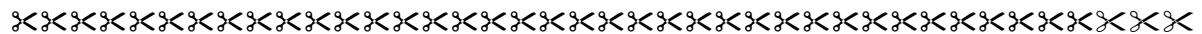
No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- membre collectif **Fr. 90.--** par an
- membre individuel **Fr. 30.--** par an
- membre étudiant/chômeur **Fr. 20.--** par an

Date : Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- membre collectif **Fr. 90.--** par an
- membre individuel **Fr. 30.--** par an
- membre étudiant/chômeur **Fr. 20.--** par an

Date : Signature :

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN DE COMMANDE

- ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00
- ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00
- ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00
- ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

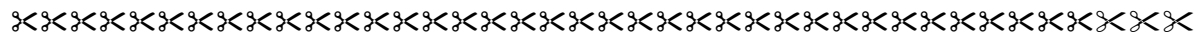
La brochure « Archiviste, une profession » peut être consulté sur le site www.archivistes.ch

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN DE COMMANDE

- ex. Dossiers scolaires : système de classement & calendrier de conservat. à Fr. 15.00
- ex. Exposer les archives, suggestions pratiques à Fr. 15.00
- ex. Une Histoire pour ma Commune, suggestions pratiques pour l'élaboration d'une monographie communale à Fr. 15.00
- ex. Manuel pratique de gestion des documents, mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises à Fr. 15.00

La brochure « Archiviste, une profession » peut être consulté sur le site www.archivistes.ch

Nom et Prénom :

Nom de l'Institution :

Adresse exacte :

Date et Signature :